

## LES ARTISANS RÉCOMPENSÉS POUR LEURS EFFORTS EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Avec un objectif de -20% de déchets ménagers et assimilés d'ici à 2027, la réduction des déchets est une priorité pour Orléans Métropole. Pour toucher l'ensemble des publics et notamment les professionnels, Orléans Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire se sont de nouveau associées pour proposer aux commerçants et artisans spécialisés dans les métiers de bouche, la coiffure, les fleuristes, et depuis cette année, toutes les entreprises volontaires : l'opération "Éco-défis". 26 seront donc labellisés ce mardi 15 octobre.



Au total, ce ne sont pas moins de 750 professionnels des métiers de bouche, fleuristes et coiffeurs qui ont été touchés par cette opération initiée par Orléans Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire). Cette opération, gratuite, leur a permis de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de conseils pour réduire la quantité de déchets produits, dans le cadre de leurs activités. Des courriers ont été envoyés aux entreprises ciblées. Le défi qui leur était lancé était le suivant : mettre en place au moins 3 actions nouvelles en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire.

32 entreprises ont pu bénéficier d'un diagnostic de leurs pratiques, de conseils personnalisés, d'un rendez-vous de bilan en fin d'opération afin de récompenser la mise en place de bonnes pratiques : recours au compostage pour la gestion des biodéchets, mise en place de contenants réutilisables, communication éco-responsable ... Au total, 26 entreprises (17 dans le secteur des métiers de bouche, 1 chez les fleuristes, 6 dans le secteur de la coiffure et 2 dans d'autres activités) ont reçu ou confirmé la labellisation "Éco-défis". Un engagement fort en faveur la préservation de l'environnement.

### LES ENTREPRISES/ARTISANS RÉCOMPENSÉS

- L'APARTHÉ à Orléans
- BOULANGERIE DE L'ÉGLISE à Olivet
- NUANZZA à Ingré
- AUX DÉLICES à Orléans
- LE PETIT GONE à Orléans
- L'ATELIER PAPILLES à Saint-Jean de Braye
- LOS GABACHOS à Orléans
- LES GOURMANDISES D'AXEL à Orléans
- LES TABLIERS ENCHANTÉS à Saint-Denis-en-Val
- LA RIFF à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- LES CAFÉS D'ÉRIC à Orléans
- MARYLIS CUISINE POUR VOUS à Loury
- G & JE à Orléans
- BRASSERIE DU FOUR À BRIQUES à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- L'ÉPICURIEN à Orléans
- BOUCHERIE DESOEUVRE à Fleury-les-Aubrais
- LA PIÈCE DU BOUCHER à Saint-Denis-en-Val
- MA COIFFEUSE à Saint-Jean-de-la-Ruelle
- IMAGINA'TIF à Saint-Jean de Braye
- LES COULEURS D'EMMA à Orléans
- COIFFURE CONCEPT à Orléans
- CÔTÉ COUP' à Boigny-sur-Bionne
- LUCAS PICHARD à Orléans
- ARMAND ARTISAN FLEURISTE à Orléans
- SOI BIO ET T'ES TOI à Orléans
- ATELIER LES BRANCHÉS à Fleury-les-Aubrais



Cofinancé par l'Union européenne

Germain FOURNIER  
ATTACHÉ DE PRESSE - Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38  
germain.fournier@orleans-metropole.fr



orleans-metropole.fr

TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT